

Prendre sa Carte d'adhérent ACGEIV

Les différents types de cartes :

GAA :	Gabion Avec Affectation	145€
	Permet d'avoir une nuit de chasse dans un gabion Demande d'affectation à faire au préalable (cf docs téléchargeables) Avant le 15 février pour la saison suivante Validation des affectations par la commission gabion Permet de pratiquer tout type de chasse en Baie	
GSA :	Gabion Sans Affectation	145€
	Permet de chasser au gabion sans être affecté dans un gabion En fonction des nuits disponibles Permet de pratiquer tout type de chasse en Baie	
H :	Hutteau	95€
	Permet d'avoir une nuit de chasse sur une zone hutteau Demande d'affectation à faire au préalable (cf docs téléchargeables) Avant le 15 février pour la saison suivante Validation des affectations par la commission hutteau Permet de pratiquer la chasse au hutteau et à la botte	
B :	Botte (passée)	70€
	Permet de chasser à la botte et à la passée	
TN :	Temporaire Nuit	20€
	Permet de chasser au gabion pour une nuit	
TJ :	Temporaire Jour	10€
	Permet de chasser à la botte, passée pour 1 journée	

Tarifs susceptibles d'évoluer en fonction des décisions prise en AG

Où prendre sa carte :

A présenter obligatoirement : Permis de Chasse + validation saison en cours

- **Au siège de l'association** : avant le début de saison, 1 ou 2 dates de remise de cartes seront annoncées sur le site et sur les réseaux.
Tout type de cartes
- **A la Pause Kfé, bar de Roz sur Couesnon** :
Avant et pendant la saison
Tout type de cartes
- **A la FDC 35** :
Avant et pendant la saison
Cartes : Botte
- **A l'Armurerie de Dol de Bretagne** :
Avant et pendant la saison
Cartes : Botte

Impératif :

Le volet prélèvements de votre carte doit être renseigné et doit nous être impérativement renvoyé ou déposé dans la boîte à lettre du siège avant de le 15 février de la saison écoulée.

Il s'agit d'une obligation légale et tout manquement à cette règle sera sanctionné par la non possibilité d'obtenir une carte la saison suivante ou celles d'après.